



# Les Échos d'Attainville

Juin 2021 - N°02

## Focus

### **BUDGET** ▶8

En détail

### **CENTRE DE LOISIRS** ▶17

Les thèmes de l'été 2021

### **ELECTIONS** ▶18

Régionales et départementales

### **PCAET** ▶19

Donnez votre avis



## Sommaire

Travaux et aménagements.....	page 4
PLU, Budget communal.....	page 8
Vie associative.....	page 10
Vie locale.....	page 14
Actualités.....	page 18
Carnet de vie.....	page 20



**Directeur de la publication :**

Yves CITERNE

**Conception / mise en page :**

V. BREIL

**Rédaction :**

Commune d'Attainville et associations

**Imprimeur :**

STIP 01 39 91 91 73

**Crédit photo :**

Commune d'Attainville, associations sauf mentionné

**Dépôt légal**

à parution

**Tirage :**

700 exemplaires



2 rue Daniel Renault - 95570  
01.39.91.05.36  
mairie@attainville.fr  
www.attainville.fr



## Attainvillois, Attainvilloises,

J'ai le plaisir d'ouvrir ce numéro 2 des « Echos » avec une note d'espoir, l'espoir naissant d'une sortie progressive de cette crise sanitaire grâce à la vaccination pour tous. Je tenais particulièrement à vous remercier pour le respect des consignes gouvernementales qui ont permis de limiter la propagation du virus avec très peu de cas dans notre commune.

L'espoir retrouvé également pour de nombreuses professions, l'emploi, les activités culturelles et sportives. Les nombreuses associations communales surveillent jour après jour l'évolution des autorisations, elles sont prêtes et vous attendent déjà. Dans ce contexte les élus et les services ont construit le budget 2021 en gardant le cap de ne pas augmenter les frais de fonctionnement et les impôts tout en préparant un budget investissement pour les projets de la commune ; le projet de réalisation d'une maison médicalisée, la réhabilitation du centre bourg avec son commerce, la rénovation du chauffage de l'école pour remplacer les six chaudières gaz en ligne très énergivores, le remplacement au gymnase des rampes gaz datant des années 80, la réfection des routes, l'entretien des bâtiments communaux, l'étude d'une phase de travaux à réaliser en urgence pour que notre église, patrimoine communal, ne soit pas mis en péril.

# Edito

Je me dois également de vous tenir informé de l'avancée des projets dont nous avons hérité ;

- la construction des 38 logements sociaux non loin du gymnase sera terminée à la fin du mois de septembre, la commune participera au vote de la commission d'attribution avec malheureusement une seule voix contre six voix pour le promoteur.
- les 26 logements en mixité sociale de la rue de l'Orme que nous avons difficilement réussi à négocier pour qu'il n'y en ait que 21 en accession à la propriété seront construits prochainement au grand mécontentement des propriétaires des terrains les plus proches.
- le projet de construction de 30 logements sociaux rue du Goulot, inadapté au lieu car détruisant une partie boisée avec pour seul accès un chemin agricole, a été porté en justice dans l'espoir que ces logements collectifs ne sortent jamais de terre.

Le dernier dossier que nous suivons attentivement concerne l'usine de méthanisation. Suite à l'opposition de la population, de l'association Attainville ma ville et du conseil municipal, le permis de construire ne sera plus instruit par la préfecture faute de pièces complémentaires non fournies. Je remercie les agriculteurs porteurs de ce projet d'avoir également renoncé à sa réalisation. Cette bonne nouvelle a cependant été entachée il y a quelques jours par un autre projet d'usine de méthanisation au Mesnil Aubry, sur les terres agricoles de la plaine de France, à la limite de notre territoire. Le conseil municipal, à la demande de la Maire de cette commune, exprimera au préfet son refus de voir réaliser ce nouveau projet.

Tous les élus se joignent à moi pour vous souhaiter une bonne lecture de ce numéro en suivant les activités de notre région et de la commune mais également en vous souhaitant un très bel été.



**Votre Maire,  
Yves CITERNE**

# Travaux & Aménagements



## 2<sup>ème</sup> Campagne d'élagage

Après une première opération engagée fin 2020, l'élagage s'est poursuivi en février et mars. Malheureusement cinq arbres touchés par la maladie et présentant un danger ont dû être abattus. Notre volonté est de préserver ce patrimoine végétal qui fait la fierté de notre village, chaque arbre sera remplacé dans un autre endroit plus approprié. Ces opérations présentent un coût financier et seront étalées sur les prochaines années. Nous demandons donc à nos concitoyens qui nous sollicitent pour des opérations similaires, de bien vouloir patienter.

## Travaux école

La toiture de notre école présente des points de fuite plus ou moins importants. Des réparations ponctuelles ont été réalisées avant la rentrée scolaire 2020-2021. La structure d'une partie de la toiture du Centre de loisirs a dû être refaite. L'opération a été réalisée sans trop perturber l'activité et avec toute la compréhension du personnel enseignant que nous remercions. D'autres opérations vont suivre avec dans un premier temps, le nettoyage et l'élimination des mousses et lichens sur les tuiles et les terrasses. Ces opérations vont permettre une inspection visuelle et le cas échéant d'intervenir durant les grandes vacances scolaires. D'autres nombreux travaux de réhabilitation tant à l'intérieur qu'à l'extérieur ont été réalisés durant les vacances scolaires de février.



## Des défibrillateurs accessibles à Attainville



Un deuxième défibrillateur est installé près de l'école et opérationnel depuis le 23 avril 2021. Cet appareil vient s'ajouter au premier placé près des locaux techniques 4 Chemin du Mesnil Aubry. Il est ainsi au centre des équipements sportifs et près de la salle polyvalente.



Il est possible de visualiser l'emplacement de nos deux défibrillateurs ainsi que d'autres dans les environs, **en utilisant l'application «Staying Alive» téléchargeable gratuitement sur Smartphone.**

Une application pour sauver des vies et devenir Bon Samaritain. Elle cartographie les défibrillateurs recensés en France et propose des tutoriels sur le comportement et les gestes de premiers secours à adopter en cas d'arrêt cardiaque.

STAYING ALIVE



Aidez-nous à sauver des vies

## Fuite sur les conduites d'alimentation d'eau

Après une fuite en automne 2020, un incident de même nature s'est produit en avril 2021 sur une autre canalisation. Ce réseau étant sur le domaine communal, les interventions sont à la charge de la Ville. Nous remercions la compagnie Véolia pour son aide dans la localisation des fuites, ainsi que les

locataires concernés pour leur compréhension durant la durée des chantiers. Une réflexion est à l'étude afin d'assurer la commune en cas de sinistre de même nature.



## Travaux de voirie

Nos rues présentent des signes d'usure plus ou moins importants qui nécessitent des opérations fréquentes. Quand cela est possible, notre personnel d'entretien intervient pour un rebouchage manuel. Pour les dégradations plus importantes, nous faisons appel à des sociétés spécialisées. Le 8 avril dernier, la société Filloux est intervenue sur l'avenue des Chardonnerets pour une reprise complète de la chaussée. Afin de réduire la gêne occasionnée, du personnel et des moyens importants ont été mobilisés. Une autre réparation par la technique de «projection d'enrobés» a eu lieu le 2 juin. Ont ainsi été traités, la rue de l'Orme, le chemin du Mesnil Aubry, la rue du Moulin, la Villa Florence, la rue des Fauvettes. **Cela complète le programme de remise en état prévu pour cette année.**

En début d'année, c'est l'arrêt de bus rue du Goulot, qui a fait l'objet d'une importante réparation due à l'affaissement du caniveau. Une opération réalisée et financée par la Communauté d'agglomération Plaine Vallée.



## Fleurissement et entretien de nos espaces verts

Après l'installation de plantes vivaces en mars et les Saints de Glace passés, l'embellissement végétal s'est poursuivi durant le mois de mai.

Ce sont une cinquantaine de bacs et massifs qui ont été garnis de fleurs annuelles qui vont s'épanouir durant l'été pour le plaisir des yeux et la gaieté de notre village.

Le « sous-bois » face au Gymnase, a fait l'objet d'un grand toilettage avec l'élimination d'arbres morts ou dégradés, le défrichage et le nettoyage de déchets en tous genres. Après de nombreuses journées de travail et l'engagement assidu du personnel d'entretien, un nouveau parc a vu le jour. Durant le dernier confinement, les associations ont ainsi pu profiter de cet environnement agréable, ombragé, et propice à la pratique du sport et activités physiques.

Cette opération de rafraîchissement sera poursuivie cet hiver sur tout le reste du complexe sportif limitrophe.



## Violents orages les 3 et 4 juin

De violents orages se sont abattus sur notre commune dans la nuit du 3 au 4 juin, des pluies torrentielles sont encore tombées le lendemain matin inondant partiellement la rue des Hyaumes (près de l'hôpital). L'équipe technique a rapidement mis en place les barrières de sécurité et la signalétique de déviation pour empêcher toute circulation. Le service d'Assainissement de Plaine Vallée a été alerté et a envoyé rapidement ses agents pour un pompage et un rétablissement de la circulation. Un important volume d'eau et de boue (neuf voyages) a dû être évacué pour que la rue devienne praticable en milieu d'après-midi. Nous remercions Mme BRANDENBURG et Monsieur BOUSQUET de la CAPV pour leur soutien dans cette situation difficile, la rue des Hyaumes n'étant pas dans leur domaine d'intervention.

Nous rappelons que la rue des Hyaumes ne dispose d'aucun réseau d'assainissement (eaux usées et eaux pluviales). **Les ruissellements sont collectés par 4 avaloirs/puisards à capacité d'absorption limitée et dimensionnés pour absorber uniquement les eaux provenant de la voirie. Ces dispositifs sont suffisants sans le déversement des ruissellements agricoles sur le domaine public.**

Après les premiers éléments constatés et analyses de la situation, la municipalité accompagnée des services de Plaine Vallée va se rapprocher de l'agriculteur concerné afin de créer un talus/fossé de protection au point bas du champ en bordure de la rue des Hyaumes. Ce dispositif d'une longueur appropriée, permettrait de limiter les risques d'inondation de la route et des habitations voisines en cas de pluies exceptionnelles.



## Déchets et encombrants

Après un deuxième semestre 2020 touché par des dépôts sauvages, nous avons constaté une accalmie des « livraisons » en 2021. Nos actions menées durant l'hiver n'ont pas été inutiles et sont probablement à l'origine de la trêve constatée. La mise en place de panneaux d'avertissement, de caméras fixes et mobiles, et une surveillance de la population, sont les principales actions engagées. Néanmoins, nous avons eu à déplorer d'autres dépôts mais à des endroits non ciblés jusqu'à présent. Le 23 février, nous avons prêté main forte à la Mairie de Villiers-le-Sec pour le dégagement du chemin agricole le long de la Francilienne. L'énorme tas encore présent, attend une contribution des autorités départementales et régionales. **D'autres déchets non autorisés par le collecteur SIGIDURS sont abandonnés ici et là dans notre village.** Malgré des rappels répétés et affichettes d'avertissement mises dans les boîtes aux lettres, les incivilités continuent et les volumes augmentent. Ces comportements sont démotivant pour tous ceux qui oeuvrent au quotidien pour que notre village reste propre et accueillant.



## Centre d'enfouissement des déchets CET Sita Suez «Val'Horizon»

Après une année 2020 marquée par des fréquentes pollutions olfactives subies principalement par les habitants du quartier des Cèdres, la fréquence des incidents a quelque peu diminué. La direction du Site confirme une fin de livraison de déchets en 2021 et la **cessation d'activités début 2022.**

Ci-dessous les signalements par document de «Procédures de prévention des émissions olfactives» émises par le responsable du site.

- 22/01 - Maintenance canne d'injection du vapo therm
- 15/02 - Déplacement des tuyaux biogaz du casier 2B
- 19/02 - Maintenance canne d'injection du vapo therm
- 12/03 - Contrôle des TGAP FUJI et étalonnage
- 11/05 - Maintenance canne d'injection du vapo therm

**Ces interventions ont pour conséquences l'arrêt de la torchère, la dispersion de biogaz dans l'environnement, des périodes de nuisances olfactives.**

## Notre «Berlingo Vert» réformé

Ce 24 février 2021, c'est avec un pincement au coeur que notre agent Yves Tellier a vu partir son vieux compagnon de route. Durant des longues années, ils ont ensemble répondu aux besoins communaux. Les réparations devenues trop fréquentes, il était nécessaire de nous séparer de ce « vieux Berlingo Vert ». La décision a été prise de ne pas le remplacer pour le moment et de vérifier en cours d'année l'utilité d'un nouveau véhicule.



## PLU

### Où en sommes nous ?

Le 26 mars, nous vous informions de l'état d'avancement de la mise en révision du PLU (Plan Local d'Urbanisme).

L'exposition mise à disposition du public à permis de recueillir vos avis.

#### LES ETAPES A VENIR :

- Arrêt du PLU, lors du prochain conseil municipal le 29 juin
- Transmission du projet arrêté aux Personnes Publics Associées qui rendront leurs avis dans un délai de 3 mois
- Mise à l'enquête publique pour 1 mois, à l'automne
- Approbation du PLU envisagé en début d'année 2022

**Une distribution sera faite dans les boîtes aux lettres pour vous informer de la date de l'enquête publique et les permanences du commissaire enquêteur.**

L'exposition est toujours disponible en mairie ainsi que le cahier d'observations et le dossier également consultable sur le site de la commune [www.atainville.fr](http://www.atainville.fr). Toute question ou remarque peut être déposée par mail : [revision-plu@atainville.fr](mailto:revision-plu@atainville.fr)



## Le Budget communal

*Le budget 2021 a été élaboré suivant les orientations budgétaires présentées à la Commission des finances et validé par l'ensemble des élus.*

La construction de ce budget a été complexe car la crise que nous traversons est humaine mais également financière.

Depuis un an environ la salle polyvalente étant fermée nous n'avons pas eu de rentrée financière de location, l'extraction des sablons du CET se terminant en raison de la fermeture prochaine du site le revenu en 2020 qui était de 218 751 € passera à 155 547 € en 2021 et sera probablement égal à zéro Euros en 2022. Nous sommes face à des épreuves inédites ce qui nous oblige à faire des choix forts, construire un budget qui puisse maintenir notre patrimoine communal et nos services publics existants tout en créant ceux de demain.

Le budget réalisé recettes / dépenses de 2020 a été de 2 171 504 €, **le budget prévisionnel recettes / dépenses de 2021 est de 2 026 900 €**, nous réaliserons certaines économies de fonctionnement, sans perdre en qualité de service, quand cela sera possible.

**Le budget investissement a été voté pour un montant de 1 189 200 €**, il est le reflet de nos actions dans la commune, l'étude d'un projet de maison médicalisée, la rénovation du chauffage du gymnase et de l'école qui sont deux structures anciennes très énergivores, l'entretien des voiries et des autres bâtiments communaux sans oublier l'engagement des premiers travaux de consolidation de l'église Saint Martin. Ces investissements pour la plupart sont éligibles à des subventions départementales ou nationales indispensables à la réalisation des travaux. Les investissements et les projets d'aujourd'hui feront notre village de demain.

**A cet inventaire de réalisations en projet, il manque celle de la rénovation du centre bourg et la réhabilitation de son commerce. Un projet autofinancé par une entreprise est à l'étude depuis plusieurs mois, les plans sont aujourd'hui à l'étude sur le bureau de l'architecte des bâtiments de France.**

#### 0% de hausse de la part communale des impôts locaux

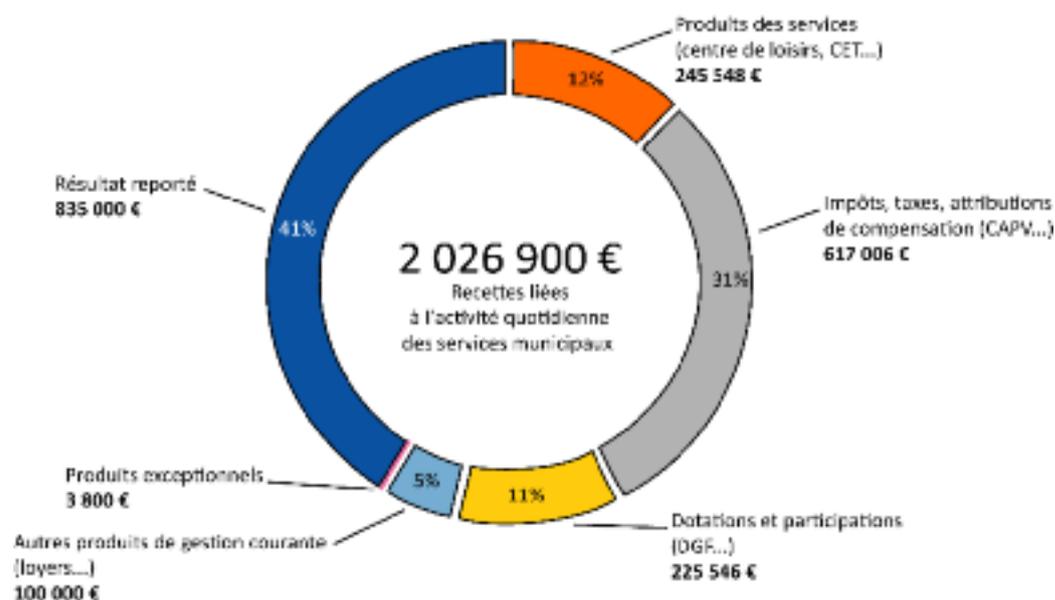
La taxe d'habitation sur les résidences principales n'est plus perçue par les communes en 2021.

Elles perçoivent uniquement la TFB (Taxe Foncier Bâti) la TFNB (Taxe Foncier Non Bâti), en sachant que la TFB perçue par le département revient également aux communes.

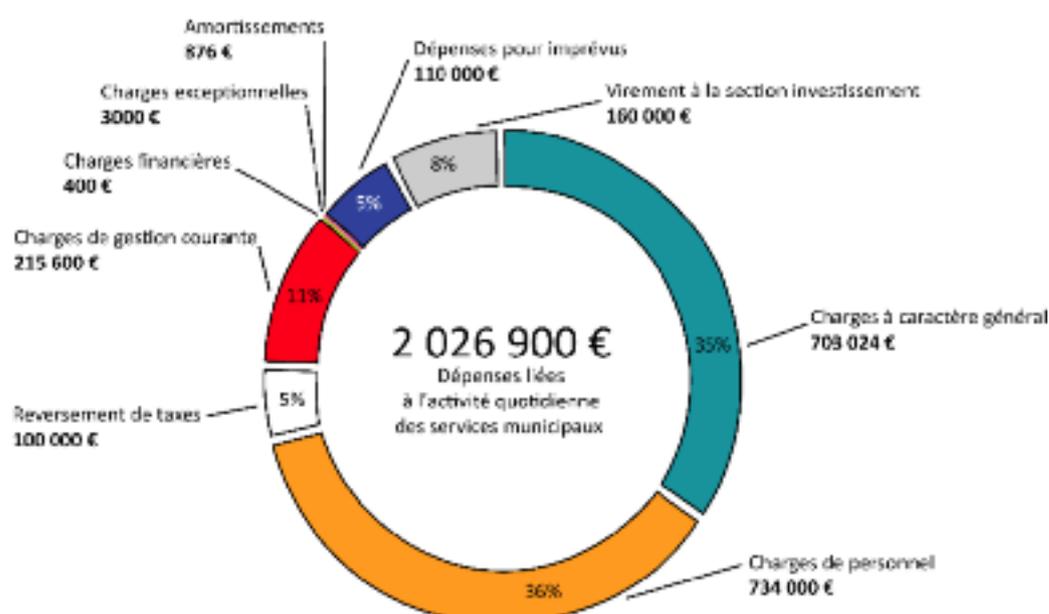
La TFB 2021 cumule ce qui était déjà perçu par les communes + la nouvelle part départementale soit : 7,38% (maintien du taux communal 2020) + 17,18% (taux départemental) = 24,56%

La TFNB 2021 45,79% (maintien du taux communal 2020)

## Recettes de fonctionnement



## Dépenses de fonctionnement





## ASA Incroyable année 2020

Une reprise partielle de nos activités en extérieur.

Vous êtes nombreux à avoir gardé le cap sportif durant cette

période si particulière, merci à vous

pour votre fidélité. Nous remercions nos éducatrices sportives pour leur investissement dans la mise en ligne des cours et de leur rapidité d'adaptation face aux bouleversements provoqués par la crise sanitaire.

Avec le retour des beaux jours et l'autorisation de faire du sport en extérieur, les sections GYMNASTIQUE VOLONTAIRE, CIRCUIT TRAINING, ZUMBA-KUDURO'FIT et COURS MULTI ACTIVITES ENFANTS ont pu reprendre lorsque la météo était favorable. Certains cours sont mutualisés avec les associations sportives des communes environnantes. Cela permet à nos adhérents de retisser le lien social, se faire plaisir et profiter du soleil.

L'assemblée générale de la saison 2019/2020 s'est tenue le 20 mars dernier en visio-conférence. Une grande première pour nous qui nous sommes aussi adaptés. Le taux de participation a été moins élevé

que d'habitude néanmoins nous remercions tous les adhérents qui y ont assisté.

Nous avons hâte que toutes nos sections à l'arrêt (Badminton, Billard, Musculation, Sports de contact) puissent reprendre. Bien entendu, nous vous accueillerons dans le respect du protocole sanitaire en vigueur.

**Nous travaillons à l'ouverture d'une section A.P.A (Activités Physiques Adaptées pour les personnes souffrant d'affections de longues durées et munies d'une ordonnance) animée par Sandrine.H et à l'ajout d'une heure de COMBO DANCE avec Ana pour septembre 2021.** Nous ne manquerons pas de vous tenir au courant de l'évolution de ces deux projets.

Suivez notre actualité sur <https://asaattainville.wixsite.com/website>, rejoignez-nous, il n'est pas trop tard pour profiter de nos cours en extérieur !

Prenez soin de vous,

**Le comité directeur de l'A.S.A**

**COURSE CYCLISTE** organisée par le Club de Belloy  
samedi 19 juin de 14h à 18h, aux abords de la salle polyvalente



## PELTON DE SURVEILLANCE ET D'INTERVENTION

Le Peloton de Surveillance et d'Intervention de la Gendarmerie (PSIG), représenté par le Colonel BRUNET Stéphane commandant du groupement de gendarmerie du Val d'Oise a sollicité la municipalité pour utiliser le DOJO communal. Une convention a donc été signée entre la gendarmerie, la mairie et l'ASA pour la mise à disposition des tatamis. **Deux fois par semaine, les gendarmes utilisent les locaux pour leurs entrainements.**



## COMITÉ DES FÊTES

Avec l'épidémie de covid nos activités se sont arrêtées depuis début 2020 et même en 2021 nous avons dû prendre des décisions face à l'incertitude dans laquelle nous sommes encore.

Pour 2021, nous avons annulé : la soirée de printemps, le voyage en Ardennes (ni l'hôtel, ni les restaurants, ni les visites ne pouvaient être confirmés), et la brocante début septembre (trop d'incertitude quant aux règles sanitaires).

**Nous maintenons les soirées d'octobre (moules-frites le 9 octobre) et de novembre (Beujolais Nouveau le 27 novembre) sans certitude !**

Pour 2022, nous avons programmé des activités, dans l'attente de l'autorisation de la mairie et en fonction de l'évolution de l'épidémie et de ses contraintes.

Nous espérons pouvoir vous retrouver tous au plus vite et dans cette attente, portez-vous bien !

**Le Comité des Fêtes**



## PROGRAMME 2022

- **Salon du livre et disque d'occasion** : le dimanche 23 janvier
- **Soirée de printemps (ST Patrick)** : le samedi 19 mars
- **« Dessine ton village », ouvert à tous avec goûter et prix (en partenariat avec les artistes d'ART'COUEN)** : le samedi 14 mai. **Ouvert à tous, grands et petits.**
- **Week-end en Ardennes** : les 11 et 12 juin
- **Brocante** : le dimanche 11 septembre
- **Soirée moules-frites** : le samedi 8 octobre
- **Soirée Beujolais Nouveau** : le samedi 26 octobre

*Soirée de l'été annulée faute de salle disponible*

## ARESMA

Malgré les circonstances très particulières ARESMA continue à activer des projets de restauration dans l'église .

Plusieurs actions ont été menées à bien dont celle consistant à obtenir qu'une demande de subvention dédiée à la **restauration de la dalle funéraire de Dame Ydoine d'Attainville** soit déposée par la municipalité auprès de la Direction Régionale des

Affaires Culturelles. Ce fantastique joyau sept fois centenaire est classé au titre des Monuments Historiques.

Il a été relevé de l'édifice antérieur à l'église d'époque Renaissance actuelle.

L'ARESMA, qui a collecté des fonds grâce à une souscription publique, participera à hauteur de 60% des 8300€ nécessaires, la DRAC pour 40%. L'association tient à

nouveau à remercier tous les donateurs

qui vont permettre cette restauration.

En attendant de pouvoir passer commande de la création de nouvelles bannières, **le tableau de la**



**Vierge debout sur un croissant de lune** a été confié au restaurateur Jean Van Der Vinck. La toile sera encadrée puis exposée dans l'église.

L'association a lancé la confection sur mesure d'un soclage de présentation pour la

magnifique statue en pierre de la Vierge à l'enfant datée XVIème siècle classée elle aussi (action financée par le Crédit Agricole). Outre l'aspect esthétique, ce soclage permettra la mise en sécurité de cette œuvre de la Renaissance.

Si vous passez devant l'église vous pourrez admirer le travail de décapage par microbillage qui a été effectué sur les portes en chêne. Le bois a retrouvé son bel aspect naturel.

Une boîte aux lettres est toujours à votre disposition en mairie.

[www.eglise-attainville.com](http://www.eglise-attainville.com)



## GRAINES DE SAVOIRS

L'association « Graines de savoirs » anime régulièrement des ateliers éducatifs sur Attainville à destination des enfants de 0 à 10 ans.

Suite au partenariat mis en place avec la Mairie, plusieurs activités seront proposées ces prochaines semaines :

- Une après-midi « jeux de société » en famille : Samedi 19 juin. De 14H30 à 16H pour les 6-10 ans et de 16H15 à 17H30 pour les 3-6 ans.

- Séance d'éveil musical et d'expression corporelle à destination des enfants de 0 à 3 ans accompagnés d'un adulte : Lundi 21 juin de 10H à 10H45.

Ces ateliers sont animés par des professionnels de l'enfance, membres de l'association.

Pour information, un atelier spécial « fête des mères » a eu lieu le samedi 29 mai, où les enfants (de 4 à 10 ans) et les mamans ont eu l'occasion de customiser un sac en tissu et de confectionner du déodorant et des sels de bain.

### Comment s'inscrire ?

Contactez-nous par mail : [contact.assgrainesdesavoirs@yahoo.com](mailto:contact.assgrainesdesavoirs@yahoo.com) ou téléphone : 06.87.65.12.01



## FUTSALCLUB

**AFC : toujours à vos côtés !**

Malgré la pandémie actuelle, nous avons la volonté de maintenir le lien avec nos adhérents et plus particulièrement avec les enfants, dont la pratique du sport est essentielle, encore plus dans la période que nous vivons.

Pour cela, nous avons pris la décision à l'AFC de continuer à proposer la pratique du futsal pour les enfants de l'Academy en nous adaptant à la situation actuelle : dans un premier temps en gardant le lien via des challenges vidéo à faire à la maison et depuis que la situation le permet, en proposant de pratiquer le futsal sur les terrains extérieurs (City stade et le terrain de tennis), même si nous sommes impatients de pouvoir retrouver le gymnase !

Nous commençons aussi à préparer la saison 2021 / 2022, et recrutons des joueurs pour toutes les catégories de jeunes (de Baby jusqu'aux U18). N'hésitez pas à nous contacter si vous souhaitez plus d'informations ou que votre enfant fasse des essais. Nous étudions aussi la possibilité de faire des journées découvertes futsal en mai ou juin (en fonction de l'évolution de la situation sanitaire). Plus d'informations à venir sur notre page Facebook !

En attendant, prenez soin de vous et de vos proches.

**Attainville Futsal Club**

# ESPACE DANSE 95

La Danse pour Vous



L'École va poursuivre son parcours dès que cette situation difficile s'apaisera. Notre culture ressent un grand besoin de vous revoir. Chaque mouvement est contrôlé par des enseignants qui pratiquent la danse depuis une vingtaine d'années afin de pouvoir évoluer sur des musiques tendances: Modern-Jazz, Contemporaine, Latine et Street, qu'Espace Danse a créé depuis tant d'années, et qui requiert de la rigueur. Nous avons le plaisir de vous admirer lors des représentations de fin d'année, des plus petits aux plus grands, puisque

bon nombre d'adultes ont commencé très jeunes dans notre cher Espace Danse.

Votre prochaine inscription est pour certains déjà réglée, vous trouverez toutes les explications y relatives sur le site.

Nous vous attendons pour une belle reprise avec tous les enseignants de chaque discipline présents. Le plus important est de penser à votre santé, à celle de vos proches ainsi qu'à tous ceux qui vivent de grandes difficultés dans tous les secteurs.

De notre coeur une immense pensée à vous tous.

## Espace Danse

"Coucou de chez nous"

Site : [www.espacedanse95.fr](http://www.espacedanse95.fr)

Facebook : [EspaceDanse95](https://www.facebook.com/EspaceDanse95)

Vidéos INSTAGRAM : [espacedanse\\_95](https://www.instagram.com/espacedanse_95)

Mail : [espacedanse95@free.fr](mailto:espacedanse95@free.fr)

06 62 70 14 60



Des personnes privées durablement d'emploi à votre service !

Dans le cadre de la mise en œuvre de l'expérimentation Territoire Zéro Chômeur de Longue Durée sur le Territoire, l'association BAM enquête pour identifier les besoins des habitants et acteurs du territoire. Elle a besoin de votre avis pour mettre en œuvre des services utiles aux habitants (ressourcerie, épicerie solidaire, conciergerie).

**Un questionnaire en ligne vous permet de vous exprimer.**

**Lien du questionnaire :**

<https://forms.gle/8SinaXJULmsgi2VV6>

**Sans emploi ?  
BAM vous accueille  
de 9h30 à 11h30  
en mairie d'Attainville,  
les 1<sup>ers</sup> et  
3<sup>èmes</sup> jeudis**

Ce projet est testé depuis déjà 5 ans sur 10 territoires en France. Il part du constat que le chômage de longue durée coûte très cher à la société, socialement et économiquement, alors que de nombreuses activités pourraient être créées pour répondre aux besoins de toutes les générations.

**Contact :**

**07 87 65 64 32 - [contact@bam95.fr](mailto:contact@bam95.fr)**



## UNE RETRAITE BIEN MÉRITÉE

Après plus de 20 années à sillonner les rues attainvilloises pour la distribution de nos courriers nous avons dit au revoir à notre facteur.

C'est en petit comité, au sein de la mairie, que **Roger s'est vu remettre, comme promis, tous vos messages et cadeaux de départ en retraite.** Et c'est avec beaucoup d'émotions que ce dernier en a pris connaissance et nous a chargés de vous remercier très sincèrement de toutes vos marques de sympathie et d'au revoir à son attention.

Au revoir Roger et bonne retraite !



## LA COMMUNE ACCOMPAGNE SES ASSOCIATIONS

Durant le confinement, il a été donné la possibilité aux associations sportives de continuer leurs activités en leur réservant des créneaux sur le City Stade. Par ailleurs, le Club de Futsal a pu organiser son stage de printemps dans la cour de l'école.



## RÉOUVERTURE DES STRUCTURES SPORTIVES

Bonne nouvelle ! Les **structures sportives ont réouvert** depuis le 19 mai pour les associations accueillant un public mineur. Pour les majeurs, ce même accueil est prévu le 9 juin avec jauge.

## FÊTE DU VILLAGE ANNULÉE

Encore une nouvelle année sans notre traditionnelle fête du village. Les événements sanitaires ne nous ont pas permis d'accueillir manèges et confiseries Place de l'église. **Rendez-vous en 2022.**



## UN NOUVEAU CENTENAIRE À ATTAINVILLE

Monsieur Georges MISSEREY, Maire de la commune de 1977 à 2008, devenu Maire Honoraire après trois mandats successifs, a fêté son 100<sup>ème</sup> anniversaire en famille le 1<sup>er</sup> Avril 2021. La municipalité, malgré le contexte sanitaire défavorable, a pu lui offrir un très beau livre retraçant en image le parcours du Général de Gaulle afin de célébrer ce siècle de vie. **Monsieur Misserey est le doyen de notre commune depuis le mois d'Avril 2017.**

## NOS JEUNES ATTAINVILLOIS RÉCOMPENSÉS



La Municipalité d'Attainville a félicité ses jeunes bacheliers attainvillois et titulaires du Brevet des Collèges 2020 par un présent : une carte cadeau à utiliser dans l'espace Culturel du Leclerc d'une valeur de 40 € et 30 €.



## 8 MAI 1945

La cérémonie commémorative de la Victoire du 8 mai 1945 s'est déroulée devant le monument aux Morts de Moisselles et d'Attainville, en présence des Maires des deux communes entourés d'élus locaux ainsi que des représentants des anciens combattants porte-drapeaux, tout ceci dans un format restreint en raison de la crise sanitaire. **"Il est important de ne jamais oublier ces épreuves tragiques et douloureuses traversées en gardant notre entière gratitude indéfectible pour tous ceux qui ont combattu en plein jour ou dans l'ombre. Notre civilisation se sait fragile et mortelle, la Paix doit pour toujours nous unir."**

## À NOTER DANS VOS AGENDAS

Cérémonie des récompenses des CM2 - 26 juin matin  
FORUM DES ASSOCIATIONS - 4 septembre après-midi  
2<sup>ème</sup> NUIT DE L'ASTROLOGIE - 11 septembre

# VIE SCOLAIRE ET PERISCOLAIRE

## INSCRIPTIONS 2021

La scolarisation des enfants en petite section de maternelle pour la rentrée du 2 septembre 2021 concerne les **enfants nés avant le 31 décembre 2018**, les inscriptions s'effectuent en mairie. Pièces à fournir :

- Livret de famille de l'enfant
- 1 justificatif de domicile de moins de 3 mois
- Carnet de santé avec les vaccinations à jour

En cas de divorce ou séparation : copie du jugement dans son intégralité, ou attestation sur l'honneur du parent absent autorisant l'inscription scolaire à Attainville avec la copie de sa carte d'identité.



La ferme pédagogique itinérante **TILIGOLO** s'est installée dans la cours de l'école le temps d'une journée. Les animaux de la basse-cour se sont appropriés les lieux au grand bonheur des enfants.

## LA FERME A L'ÉCOLE

## TABLEAU NUMERIQUE INTERACTIF

Nous vous annonçons dans les Échos 1 l'éligibilité de la commune d'Attainville au plan de relance numérique de l'éducation nationale. Le matériel promis a été installé au mois de février 2021, la municipalité avait auparavant retiré les tableaux existants et mis aux normes l'installation électrique afin d'autoriser la pose du nouveau matériel par une société spécialisée.

L'école d'Attainville a donc le privilège d'être maintenant équipée de 5 VPI (vidéoprojecteur interactif tactiles) et 1 ENI (Écran numérique interactif), 4 ordinateurs portables associés aux VPI et dernièrement 40 tablettes SQOOL venant compléter un équipement de 13 tablettes Windows. **Nous sommes évidemment très heureux que cet équipement au service de la pédagogie des enseignants puisse contribuer à la réussite de tous les élèves.**

## Protocole sanitaire : comment s'organise un midi à la cantine ?

Dans le cadre du protocole sanitaire instauré sur la pause méridienne, les équipes d'animation du centre de loisirs 'Les Pinsons' ont dû revoir l'ensemble du fonctionnement et l'adapter à la situation, au fur et à mesure des recommandations sanitaires.

L'ancien local du centre de loisirs a été transformé en réfectoire pour y installer les Maternelles créant ainsi 2 espaces de restauration.

Une organisation millimétrée au niveau horaire a été mise en place et l'équipe installe, chaque jour dans la cour un système de plots qui permet de créer plusieurs zones évitant ainsi le brassage des classes.

Tout le mode de fonctionnement a dû être revu car le service actuel sous forme de self est proscrit.

Dans le réfectoire, les enfants, répartis par classe, mangent tous les jours avec la même personne, à des créneaux différents et dans des zones différentes désinfectées après chaque utilisation.

Ce qui permet un traçage plus simple et rapide en cas de cas COVID.

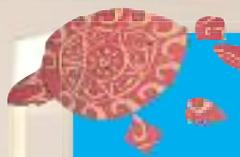
**Nous essayons de limiter au maximum la propagation du virus sur tous les temps périscolaires en continuité du travail effectué en classe par l'équipe enseignante.**

Tous les fonctionnements de nos services périscolaires ont été adaptés aux exigences du protocole pour accueillir les enfants dans les meilleures dispositions.



# LES VACANCES AU CENTRE DE LOISIRS

## Retour en image



## CET ÉTÉ AU CENTRE DE LOISIRS

Le centre de loisirs est ouvert du 7 au 30 juillet avec à la clé des aventures, plein de projets et de sorties (places limitées). Réouverture à partir du 30 août.

### LES THEMES :

Le grand classique des vacances est de retour '**Koh Lanta et les armes secrètes**'. Il n'en restera qu'un !  
Le **village de Thiercelieux** t'accueille pour vivre une aventure frissonnante et combattre des loups garou  
Le **grand roi d'Ithaque, Ulysse** te propose de monter à bord de son bateau pour vivre avec lui son odysée

Les **animaux fantastiques** : au travers des contes et des légendes seules les sirènes et licornes pourrons te transporter dans le monde imaginaire des dragons

**Super héros** : viens sauver la planète avec les super héros des centres de loisirs

Et plein d'autres projets à venir ! L'équipe d'animation t'attend avec impatience !!



# Actualités



## ÉLECTIONS 2021

Les élections REGIONALES et DÉPARTEMENTALES se dérouleront dimanche 20 et 27 juin 2021.

Le bureau de vote des deux scrutins sera organisé en mairie de 8h00 à 20h00.

**Documents à présenter : pièce d'identité avec photo (obligatoire) et carte d'électeur (conseillée)**

Depuis le 6 avril, il vous est désormais possible d'effectuer votre demande de procuration via la procédure partiellement dématérialisée en vous rendant sur le site **mapprocuration.gouv.fr** (après authentification via FranceConnect)

A NOTER : suite aux mesures sanitaires liées à la COVID, 2 procurations par personnes sont exceptionnellement possibles.

## TRANSPORT SCOLAIRE

### Collège Ézanville



Nous vous informons que le syndicat des transports d'Ile de France devenu depuis 2017 « Ile de France Mobilités », suite à un nouvel

appel d'offre des lots de transport scolaire pour le département, a retenu la société CFTM (Compagnie du Transport et de la Mobilité) pour emmener les collégiens à destination d'Ézanville.

Le Maire, président du Syndicat SITSAM depuis 12 ans, qui coordonne les relations entre Ile de France

Mobilités, les familles et le transporteur déplore ce changement et tient à remercier particulièrement la société des Cars Lacroix, les chauffeurs, le personnel administratif ainsi que la direction de la qualité du service et des relations qui avaient été établies depuis de nombreuses années. Nous serons vigilants de la qualité du nouveau service de la CFTM qui sera mis en place à partir du mois de septembre 2021. **Les familles seront informées par courrier et mails des modalités d'inscription qui resteront similaires à celles des années passées.**

## 16 ANS - J'EFFECTUE MON RECENSEMENT

Le recensement citoyen est **une démarche obligatoire et spontanée dès 16 ans**. Tous les jeunes de nationalité française, filles et garçons, doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile entre le jour anniversaire de leurs 16 ans et la fin du 3e mois suivant.

L'enfant ou son représentant légal doit se rendre en mairie muni du livret de famille à jour, de la carte nationale d'identité ou passeport valide et d'un justificatif de domicile.

L'attestation de recensement qui est délivrée à la suite de cette démarche est **indispensable au jeune pour être convoqué à la Journée Défense et Citoyenneté (JDC) nécessaire pour s'inscrire aux examens et concours (baccalauréat, permis moto et auto, concours de la fonction publique).**

**Ce recensement rend automatique son inscription sur les listes électorales à sa majorité.**

Pour contacter le centre du service national de Versailles : 09 70 84 51 51 - csnj-versailles.trait.fct@intradef.gouv.fr



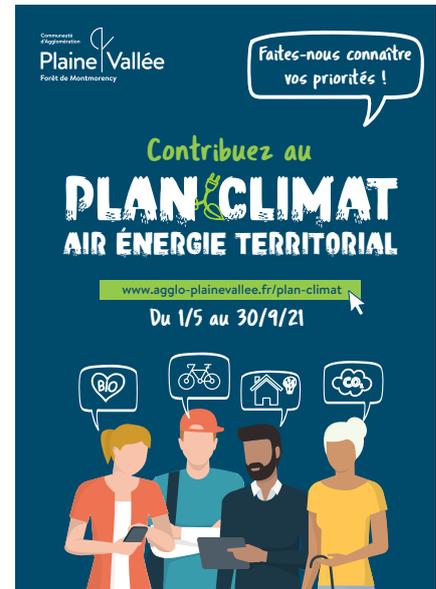
# PLAN CLIMAT AIR ÉNERGIE TERRITORIAL

Les citoyens également acteurs

Dans le cadre de l'élaboration de son Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET), la Communauté d'Agglomération Plaine Vallée, a déployé début mai sur le site internet de l'agglomération **une plateforme de concertation citoyenne numérique, et ce pour une durée d'un an afin de recueillir les idées et cartographier les projets.** Au lancement de la plateforme, un questionnaire sera également diffusé pour mieux cerner les besoins et attentes de la population sur la thématique climat-air-énergie.

A la fois stratégique et opérationnel, ce plan territorial de développement durable s'inscrit dans une démarche transversale, mobilisant tous les acteurs locaux, élus, partenaires, citoyens... afin de proposer localement des solutions concrètes pour endiguer le changement climatique et encourager le territoire à être plus résilient.

<https://www.agglo-plainevallee.fr/lenvironnement/le-plan-climat-air-energie/>



## RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE

Vous souhaitez être conseillé pour l'isolation de votre bien, pour remplacer votre chaudière ou connaître les aides auxquelles vous avez droit ?

VAL D'OISE rénov' est un dispositif gratuit qui s'adresse à tous les particuliers, propriétaires de leur logement, sans condition de ressources du Val d'Oise.

CONTACT : 01 30 32 83 15

Le Conseil départemental  
aux côtés des Valdoisiens

val  
d'oise  
le département

VAL D'OISE rénov'

Le dispositif gratuit  
pour la rénovation énergétique de votre logement

## MISE EN CONFORMITÉ DE VOS BRANCHEMENTS D'ASSAINISSEMENT

Plaine Vallée vous accompagne dans vos travaux de mise en conformité de vos évacuations.

**Vous pouvez bénéficier d'une aide financière allant jusqu'à 4200 €, sans condition de ressources.**

La demande d'aide financière doit être adressée au service assainissement de Plaine Vallée : [contact@agglo-plainevallee.fr](mailto:contact@agglo-plainevallee.fr) / 01 30 10 91 61 [www.agglo-plainevallee.fr](http://www.agglo-plainevallee.fr)

La conformité des branchements de votre habitation est une obligation. Si vos eaux usées se déversent dans le réseau d'eaux pluviales, ce sont des eaux non traitées polluantes qui sont directement rejetées dans le milieu naturel !

## POLICE MUNICIPALE INTERCOMMUNALE

La police municipale intercommunale (ABM) qui intervient sur les communes d'Attainville-Bouffémont-Moisselles a été pourvue d'un troisième agent conformément à la convention établie en 2019. Elle intervient dans notre village en fonction d'un planning de surveillance et de contrôles validé entre les Maires. Les interventions urgentes deviennent prioritaires si une Mairie les sollicite.

Les Maires des trois communes vous demandent d'appeler le secrétariat de votre Mairie de résidence aux heures habituelles d'ouverture, nous nous chargerons de les contacter.

Le capitaine GUYON de la gendarmerie de Domont vous rappelle que **pour toute intervention urgente de jour comme de nuit**, la brigade des gendarmes de Domont intervient sur notre commune. **Numéro : 01 39 35 58 50.**



## ENTRETIEN DES TROTTOIRS

Notre village comporte des nombreux kilomètres de rues, trottoirs, allées et chemins agricoles que nous essayons ensemble de garder en bon état et propres. Une grande majorité participe à cet effort permanent, d'autres ne se sentent pas concernés et sont à l'origine d'incivilités récurrentes. Des dépôts «non collectés» sont abandonnés sur les trottoirs et cela malgré les rappels faits par la Municipalité.

**Il est rappelé aussi que chacun a en charge l'entretien de leurs haies et le désherbage des «bas de murs» en limite de trottoirs, comme le prévoit le règlement.** Arrêté municipal n° 052019 (téléchargeable sur le site de la commune)

## BRUITS DE VOISINAGE

Selon l'arrêté préfectoral n° 2009-297 téléchargeable sur le site de la commune [www.atainville.fr](http://www.atainville.fr), les travaux momentanés de rénovation, de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de porter atteinte à la tranquillité du voisinage, tels que les tondeuses à gazon, tronçonneuses, perceuses, raboteuses, bétonnières ou scies mécaniques ne peuvent être effectués que :

- Du lundi au vendredi : de 8 heures 30 à 12 heures et de 14 heures 30 à 19 heures 30
- Le samedi : de 9 heures à 12 heures et de 15 heures à 19 heures
- Dimanche et jours fériés : de 10 heures à 12 heures

## APPLICATION MOBILE CITYALL

Afin de maintenir un lien de proximité avec ses administrés, la commune s'est dotée de l'application CityAll téléchargeable gratuitement sur un smartphone.

**L'inscription est totalement anonyme et ne nécessite aucune transmission de données personnelles.** Simple d'utilisation, elle vous donne accès aux informations importantes qui rythment la vie d'Attainville (annulation ou rappel d'événement, incident exceptionnel...)

Depuis le lancement de l'application mobile CityAll en décembre 2020, **nous ne comptabilisons aujourd'hui que 93 inscrits.** Un faible résultat qui, nous espérons, augmentera dans les mois à venir. **Nous envisageons d'utiliser prochainement l'application PANNEAU POCKET plus conviviale et utilisée par les gendarmeries.**

## CARNET DE VIE

### NAISSANCES

*Bienvenue aux petits Attainvillois*

Sandra FRANKA - 7 mars  
Alba SARRO - 7 mars  
Esteban SARRO - 7 mars  
Cassie BIRHUS COMMISSARI - 8 mars  
Gabriel ROBERT - 8 avril  
Noé PETIT - 19 mai

### MARIAGES

*Félicitations aux époux*

Tiffany BATISTA et Yoan CHOTKAN  
5 mars  
Tressie MAMBUENE NKELEZI et Yannick UNA  
22 mai

### DÉCÈS

La Municipalité adresse ses sincères condoléances aux familles

Christophe AKAL - 23 décembre  
Alain PLANCOULAINÉ - 5 mars  
Simone AKAL - 6 janvier  
Maurice DONATONÉ - 25 mars  
Roland DUCOUSSET - 11 janvier  
Marcelle BERNARD - 20 avril

